

Premières Synthèses Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2004 :

Le nombre d'offres enregistrées à l'Anpe augmente, alors que les flux de nouvelles demandes se stabilisent ; la remontée des tensions se confirme

Les flux d'offres enregistrées de mars à septembre 2004 ont augmenté de 6 % par rapport à cette même période de 2003. Simultanément, les flux de demandes enregistrées (catégories 1+2+3), qui tardaient à se résorber, se stabilisent, voire s'infléchissent à la baisse : - 0,2 %. Ainsi, les tensions sur le marché du travail continuent à progresser depuis fin 2003. On les mesure par le ratio entre offres d'emploi et demandes d'emploi.

Les domaines professionnels où ces hausses relatives sont les plus importantes sont les suivantes :

L'informatique et les études recherches (où le niveau de tensions est encore faible), **l'électricité-électronique, la maintenance**, ainsi que **la mécanique**. On trouve ensuite **l'administration gestion des entreprises et le bâtiment**.

À l'inverse une petite décrue semble s'amorcer dans quelques domaines professionnels : **les services aux particuliers, les hôtels, cafés, restaurants, la santé**.

Actuellement les tensions sont toujours les plus fortes dans l'agriculture mais l'offre y est très précaire (et saisonnière). Viennent ensuite les hôtels, cafés, restaurants pour des raisons structurelles, l'électricité et les industries de process, la mécanique, la banque et les assurances, le bâtiment.

Les grands domaines professionnels *	Emploi en juin 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2003 et sept. 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en sept. 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2004 et sept. 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2004 à sept. 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2003 à sept. 2003	d'avril 2004 à sept. 2004
Agriculture, marine, pêche	458	14	5	62	4	5	2,3	2,4
Bâtiment, travaux publics	1 629	10	1	68	13	39	0,7	0,7
Électricité, électronique	285	7	-8	64	15	27	0,7	0,8
Mécanique, travail des métaux	1 303	8	-5	67	16	33	0,6	0,7
Industries de process	1 136	7	-2	62	0	21	0,7	0,8
Industries légères (bois, indust. graphiques)	478	13	-10	61	3	40	0,4	0,4
Maintenance	632	9	-2	64	16	51	0,5	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie	157	11	-1	59	10	71	0,4	0,4
Tourisme et transports	1 845	13	1	64	7	33	0,6	0,6
Gestion, administration	2 592	14	-3	59	9	44	0,4	0,4
Informatique	458	9	-5	59	38	75	0,3	0,4
Études et recherche	272	6	2	60	20	79	0,2	0,2
Banques et assurances	592	4	-2	60	4	68	0,6	0,7
Commerce	2 347	15	0	61	10	54	0,6	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation	813	14	4	70	1	46	1,2	1,2
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 623	16	5	58	-7	44	0,5	0,4
Communication, information, spectacles	372	32	-6	55	5	11	0,5	0,5
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 661	7	8	62	4	45	0,6	0,6
Ensemble	19 653	12	0,1	62	6	38	0,62	0,65

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles
des secteurs primaire et secondaire ***

	Emploi en juin 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2003 et sept. 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en sept. 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2004 et sept. 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2004 à sept. 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2003 à sept. 2003	d'avril 2004 à sept. 2004
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	335	15	5	62	4	4	2,8	2,8
Techniciens et cadres de l'agriculture	77	9	3	64	-7	66	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	46	7	3	69	1	22	0,5	0,5
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	161	18	4	70	9	35	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés des travaux publics	110	3	-10	68	45	35	1,2	1,7
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	328	6	-6	70	14	41	0,9	1,0
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	122	20	6	67	-3	39	0,5	0,4
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	531	10	2	67	14	35	0,7	0,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	47	13	11	68	4	25	0,8	0,7
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	141	8	-5	64	31	55	0,6	0,9
Cadres du bâtiment et des travaux publics	189	5	-7	63	43	72	0,4	0,7
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	63	7	-7	64	-9	14	0,8	0,7
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	84	13	-8	64	21	23	0,7	0,9
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	138	3	-9	65	23	47	0,6	0,8
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	62	23	-11	67	6	24	0,5	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	173	8	-10	66	29	32	0,6	0,8
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	136	5	-7	70	14	26	0,9	1,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	209	9	1	65	11	18	0,7	0,7
Ouvriers qualifiés de la mécanique	248	9	-7	66	25	26	0,7	0,9
Ouvriers de la réparation automobile	227	10	2	69	9	54	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	249	3	-4	65	15	49	0,7	0,8
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process	382	13	-2	61	-1	14	0,8	0,8
Ouvriers qualifiés des industries de process	452	4	-3	63	0	32	0,9	0,9
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	303	3	-1	64	8	51	0,4	0,4
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	64	17	-15	61	-2	30	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	128	18	-12	58	-2	36	0,3	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois	41	3	4	61	2	34	1,4	1,4
Ouvriers qualifiés du bois	73	15	0	67	-1	44	0,5	0,5
Ouvriers des industries graphiques	101	9	-10	59	20	45	0,4	0,5
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques	71	5	-8	59	34	61	0,3	0,4
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	358	6	-4	64	7	42	0,6	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	274	13	0	63	23	57	0,5	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	157	11	-1	59	10	71	0,4	0,4
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	400	15	-2	66	-9	17	0,6	0,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	409	14	0	62	12	27	0,5	0,6
Conducteurs d'engins de traction et de levage	47	4	5	68	6	22	0,7	0,7
Conducteurs de véhicules	705	12	3	64	14	40	0,8	0,8
Agents d'exploitation des transports	103	7	2	61	23	57	0,5	0,6
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports	133	12	-2	64	-2	46	0,3	0,3
Cadres des transports et navigants de l'aviation	48	8	1	56	27	86	0,2	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles
du secteur tertiaire ***

	Emploi en juin 2004 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2004 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2003 et sept. 2004 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFEM en sept. 2004 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2004 et sept. 2004 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril 2004 à sept. 2004 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							d'avril 2003 à sept. 2003	d'avril 2004 à sept. 2004
Gestion, administration								
Secrétaires	685	20	-3	59	-4	57	0,3	0,3
Comptables	427	3	10	58	23	57	0,5	0,5
Employés administratifs d'entreprises	617	19	-5	59	19	28	0,5	0,7
Secrétaires de direction	78	33	0	59	13	64	0,2	0,2
Tech. des services administratifs, comptables et financiers	318	3	12	58	20	59	0,4	0,4
Cadres administratifs, comptables et financiers	468	9	-2	58	-11	72	0,3	0,3
Informatique								
Informaticiens	458	9	-5	59	38	75	0,3	0,4
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	272	6	2	60	20	79	0,2	0,2
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	240	5	-1	62	4	63	0,5	0,5
Employés et techniciens des assurances	173	3	-2	60	7	68	1,1	1,2
Cadres de la banque et des assurances	180	3	-5	55	-1	87	0,5	0,5
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	286	23	5	63	6	25	0,9	0,9
Vendeurs	820	19	1	63	6	53	0,5	0,5
Représentants	501	9	-4	61	23	87	0,7	0,9
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	340	3	-2	61	9	80	0,8	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	401	18	-2	56	21	86	0,3	0,3
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	233	6	7	69	2	70	1,1	1,1
Cuisiniers	216	13	3	70	4	49	1,3	1,3
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	364	19	4	69	-1	41	1,2	1,2
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	181	12	11	63	-1	77	0,6	0,6
Employés de maison	274	34	7	56	-3	47	0,3	0,3
Assistants maternels	682	13	6	57	-2	66	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	227	20	6	59	4	53	0,7	0,7
Agents d'entretien	1 092	15	2	59	-13	28	0,6	0,6
Employés des services divers	168	3	2	58	-16	50	1,4	1,3
Communication, information, spectacles								
Profes. de la communication et de la documentation	172	20	0	55	-8	55	0,1	0,1
Professionnels des arts et des spectacles	200	39	-8	55	6	8	0,6	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	412	3	25	67	10	55	0,6	0,5
Infirmiers, sages-femmes	434	1	20	70	18	59	1,1	1,0
Professions para-médicales	268	5	4	60	4	64	0,5	0,6
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	548	14	6	60	0	38	0,6	0,6
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	176	14	3	52	25	57	0,4	0,5

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été privilégiée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'Insee utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'Anpe a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence : le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 diffère de la population active occupée, qui était de 24,5 millions de personnes, en moyenne, sur l'année 2003.

LES SOURCES

● L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée, chaque année, par l'Insee. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. À partir de mars 2003, l'enquête Emploi devient une enquête trimestrielle en « continu » (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année

● Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Anpe comptabilise les demandes et les offres d'emploi en flux (entrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stocks), on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'Anpe disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents, sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

● **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête emploi. Ici il a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé au deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'aux quatre trimestres 2003 et aux trois premiers trimestres 2004 (2). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête emploi en continu (moyenne de l'année 2003). Pour éviter une rupture de série trop importante et, avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par FAP à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi, on a utilisé une méthode aussi proche que possible de l'ancienne.

● **Taux de demande d'emploi** : $DEFM / (Actifs\ en\ emploi + DEFM)$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

● **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

● **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (DEFM(T) / (DEFM(T-4) + Demandes\ d'emplois\ enregistrées\ entre\ (T-4)\ et\ T))] * 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'Anpe.

● **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'Anpe aux cours des six derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

● **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Anpe selon les familles professionnelles.

● **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les six derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - Jean-François Bigot, Dominique Goux, Insee, « L'enquête sur l'emploi du 1^{er} trimestre 2003 : forte hausse du chômage entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 1^{er} trimestre 2003 », Insee Première, n° 909, juillet 2003.

Jean-François Bigot, Insee, « Enquête sur l'emploi 2003 : L'emploi diminue et le chômage augmente fortement », Insee Première, n° 958, avril 2004.

(2) - Edouard Fabre, Nicolas de Riccardis (Dares), « Évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2004 : une légère amélioration de l'emploi », Premières informations, n° 39.3, septembre 2004 et B. Coquet, S. Jugnot, E. Fabre, L. Gonzalez, M. Leclair, N. de Riccardis, G. Seroussi, S. Jugnot, F. Toutlemonde, X. Viny, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre 2004 : la reprise stabilise le marché du travail », Premières informations, n° 42.3, octobre 2004.